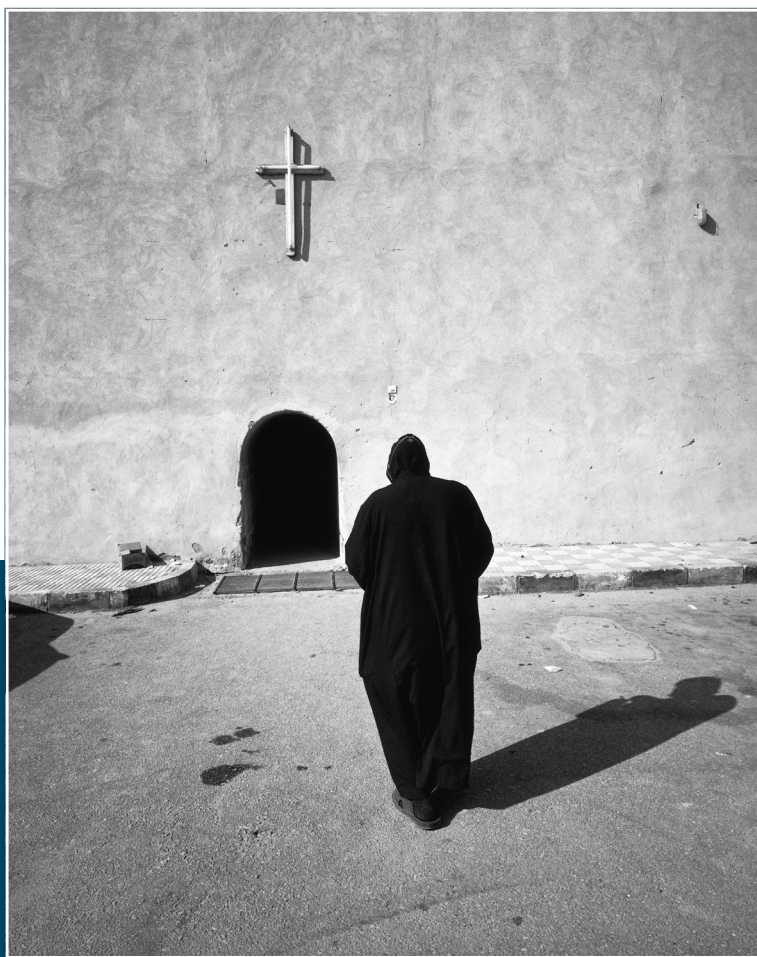


Francine Costet-Tardieu

# Les minorités chrétiennes dans la construction de l'Égypte moderne 1922-1952

*Histoire des  
mondes chrétiens*



KARTHALA

# *Histoire des mondes chrétiens*

Ce livre a pour objet l'étude des conflits entre chrétiens et musulmans au cours de trois décennies décisives pour l'Égypte moderne (1922-1952). Durant cette période, les coptes renoncent à leur ambition de participer aux côtés de leurs frères musulmans à la construction d'une Égypte indépendante. Quant aux minorités chrétiennes étrangères, on les voit alors quitter peu à peu ce pays dans lequel elles ne trouvent plus leur place. Comment et pourquoi une telle évolution ?

L'abrogation du protectorat, proclamée par la Grande-Bretagne en février 1922, et l'instauration d'une monarchie constitutionnelle n'ont pas fait de l'Égypte un État pleinement indépendant. Les Britanniques restent acteurs de la vie politique, les Européens contrôlent largement l'économie, les étrangers et ex-sujets ottomans, protégés par les capitulations, jouissent d'une totale autonomie, les missionnaires catholiques et protestants gèrent en toute liberté leurs écoles et leurs hôpitaux.

Dès lors, une préoccupation constante des gouvernements égyptiens sous la monarchie est la reconquête de la souveraineté de l'État et l'affirmation de son identité arabe et islamique. Double objectif, dont la réalisation s'opère progressivement par différents moyens : égyptianisation du personnel dans la fonction publique et les multiples secteurs de l'activité socio-économique, arabisation de l'administration et de l'enseignement, centralisation des pouvoirs, islamisation de la société. Le dépouillement de la documentation révèle que la dégradation de la situation des minorités chrétiennes – marginalisation des coptes et érosion de l'autonomie de toutes les communautés – a été la conséquence directe de mutations sociopolitiques. Journaux, archives, autobiographies mettent en évidence les secteurs où se nouent les conflits interreligieux et où s'amorcent les transformations de l'époque nassérienne.

*Titulaire d'un doctorat d'études arabes (INALCO, Paris), Francine Costet-Tardieu a effectué de nombreux séjours au Proche-Orient, en particulier en Égypte, et participé à des recherches collectives et colloques internationaux (Turquie, Liban, Égypte, Syrie). Elle a publié notamment Un réformiste à l'université al-Azhar. Œuvre et pensée de Mustafâ al-Marâghî (1881-1945), Le Caire, CEDEJ, et Paris, Karthala, 2005, 303 p., avec une préface d'Alain Roussillon.*

En recourant à l'histoire croisée avec les autres sciences sociales (anthropologie, sociologie...), la collection *Histoire des mondes chrétiens* s'intéresse à tout le parcours historique qui a vu le christianisme réaliser peu à peu la première mondialisation, du Moyen Orient originel à l'Occident européen, aux nouvelles terres des Amériques puis à l'Orient extrême et à l'Océanie.

Elle entend traiter de toutes les communautés chrétiennes — catholiques, protestantes, orthodoxes —, où qu'elles soient, dans une perspective mondiale. Si elle privilégie celles du sud, c'est parce que ces dernières se penchent aujourd'hui sur leurs origines et veulent en connaître les sources. Elle met en lumière les rapports (conflits et/ou dialogue) que ces communautés ont entretenus avec les autres religions et les diverses cultures.

Cette collection est dirigée : – par *Paul Coulon*, directeur honoraire de l'Institut de science et de théologie des religions à l'Institut Catholique de Paris, rédacteur en chef (2007-2012) de la revue *HMC* éditée par les éditions Karthala, membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer ; – et par *Philippe Delisle*, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Jean Moulin de Lyon, auteur de plusieurs ouvrages historiques traitant de la vie religieuse dans les sociétés esclavagistes antillaises et directeur chez Karthala de la collection « Esprit BD » consacrée à l'analyse de la propagande coloniale et missionnaire à travers la bande dessinée franco-belge.

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>  
Paiement sécurisé

**Couverture :** Église du monastère d'Amba-Bichoy, désert de Nitrie (Wadī al-Natrūn, Égypte, 2013). Copyright Frédéric Möri.

© ÉDITIONS KARTHALA, 2016  
(première édition papier, 2016)  
Conception graphique : 2paulbar@free.fr

ISBN : 978-2-8111-1594-4

**Francine Costet-Tardieu**

**Les minorités chrétiennes  
dans la construction  
de l'Égypte moderne  
1922-1952**

**Éditions KARTHALA  
22-24, boulevard Arago  
75013 Paris**



*À mon mari, Michel Tardieu,  
qui m'a accompagnée tout au long de cette recherche*

# **Note sur les abréviations et la translittération**

## **Abréviations**

|                   |                                                       |
|-------------------|-------------------------------------------------------|
| ADN:              | Archives diplomatiques de Nantes                      |
| CMS:              | Church Missionary Society                             |
| EI <sup>2</sup> : | Encyclopédie de l'islam, 2 <sup>e</sup> édition.      |
| FO:               | Foreign Office                                        |
| MAE:              | Ministère des Affaires étrangères                     |
| MIDEO:            | Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales |
| OM:               | Oriente Moderno                                       |
| POC:              | Proche-Orient chrétien                                |

## **Translittération de l'arabe**

Le système de translittération a été simplifié. Seules les voyelles longues sont signalées par un accent circonflexe.

Les termes arabes passés dans notre langue (exemples : cheikh, califat, oulémas) sont orthographiés selon cette forme ; ils ne sont donc pas notés en italique. De même, les noms des personnalités connues conservent leur orthographe la plus courante (exemple : Farouk).



## INTRODUCTION

# Contextes et mutations de la société égyptienne

### *Omniprésence des étrangers*

Pour les Égyptiens, l'abolition du protectorat, proclamée unilatéralement par la Grande-Bretagne le 28 février 1922, n'a été qu'une étape vers l'indépendance<sup>1</sup>. Il leur a fallu encore bien des années pour secouer le joug de l'impérialisme occidental et conquérir leur entière souveraineté.

Les Britanniques, que les circonstances économiques et politiques ont amenés à s'installer durablement en Égypte, ne constituent pas cependant la population étrangère la plus importante. En effet, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'Égypte a vu arriver de nombreux immigrants, en raison des potentialités économiques du pays, des besoins créés par sa modernisation et des immenses privilèges liés aux capitulations<sup>2</sup>. À cela s'ajoutent la stabilité politique et la sécurité que garantit la présence britannique à partir de 1882. Ces vagues migratoires, qui ne se sont ralenties qu'au moment de la première guerre mondiale, ont, dans certains cas, renforcé des groupes

---

1. Rappelons que la Grande-Bretagne, qui a soigneusement préservé ses intérêts et conserve le droit de maintenir ses troupes sur l'ensemble du territoire, se réserve quatre domaines de compétence qui devront faire l'objet d'un accord ultérieur : 1) la sécurité des communications de l'Empire britannique en Égypte ; 2) la défense de l'Égypte contre toute agression ou interférence étrangère ; 3) la protection des intérêts étrangers en Égypte et la protection des minorités ; 4) le statut du Soudan.

2. Signée pour la première fois en 1535 entre Soliman le Magnifique et François I<sup>er</sup>, la capitulation est un accord destiné à permettre aux commerçants étrangers d'exercer librement leurs activités sur le territoire ottoman. Rapidement abrogé dans tous les États successeurs de l'Empire, le régime des capitulations est resté en vigueur en Égypte jusqu'en 1937 et permettait même aux étrangers de jouir de prérogatives de plus en plus importantes. C'est ainsi que, grâce aux immunités dont ils bénéficiaient dans le domaine des libertés personnelles, de la juridiction, de la législation et de la fiscalité, ils n'avaient en aucun cas à se soumettre aux lois et règlements établis par le gouvernement égyptien.

minoritaires établis depuis longtemps en Égypte, mais en ont aussi créé de nouveaux. De tous les Européens, les Grecs sont de loin les plus nombreux. Viennent ensuite les Italiens, les Britanniques, les Français et les Belges. L'Égypte compte aussi d'importantes communautés d'Arméniens, de Syriens et de juifs originaires de l'Afrique du Nord et de différentes régions de la Méditerranée<sup>3</sup>.

Ces étrangers, installés presque exclusivement dans les grands centres urbains (à l'exception des Grecs) et généralement non arabophones (à l'exception des Syriens et de quelques communautés juives), ne s'insèrent pas dans la société égyptienne : ils forment des communautés bien structurées, fortement attachées à leur langue, à leur religion et à leur culture, et bénéficient de tous les avantages liés au statut d'extraterritorialité que leur confèrent les capitulations. Bien que peu nombreux par rapport à l'ensemble de la population, ils vont rapidement jouer un rôle décisif dans le développement culturel et économique de l'Égypte. Présents dans tous les secteurs d'activité, c'est dans le domaine du commerce, de l'industrie et de la banque qu'ils ont occupé les postes les plus importants grâce à leurs compétences, leurs apports de capitaux et les relations qu'ils établissaient avec les pays européens. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'au début des années 1920, ils ont exercé une domination presque totale sur l'économie égyptienne<sup>4</sup>.

### *Montée des nationalismes*

Les Égyptiens ne pouvaient manquer de réagir contre cette omniprésence des étrangers qui occupaient des postes auxquels ils auraient pu prétendre et contre leur mainmise sur les finances et l'administration du pays. Avant 1918, les premières tentatives pour développer une économie nationale sont encore bien modestes, mais, de plus en plus, s'enracine dans l'opinion publique l'idée qu'il ne pourra pas y avoir de réelle indépendance tant que les intérêts de l'Égypte seront gérés par les étrangers. Ainsi va apparaître un nationalisme économique qui se concrétise, en 1920, par la

---

3. Il n'est guère possible de connaître le nombre exact d'étrangers à une époque donnée car il s'agit souvent de simples estimations. Quant aux recensements effectués par le gouvernement égyptien, ils ne sont pas totalement fiables, non seulement en raison de l'imperfection des méthodes utilisées, mais aussi parce qu'on ne sait pas si le nombre d'individus comptabilisés pour chacun des pays correspond seulement à ses nationaux ou s'il inclut ses ressortissants. D'après le recensement de 1917, mentionné par Tignor 1980, p. 421, les étrangers les plus nombreux à cette date, sont, par ordre décroissant : les Grecs (56.751) ; les Italiens (41.198) ; les Britanniques (24.354) ; les Français (21.270) ; les Arméniens (7.760) ; les Syriens (7.728).

4. Sur le rôle des étrangers dans la vie économique de l'Égypte, voir notamment Deeb 1978 et Tignor 1980.

création de la banque Misr et de plusieurs entreprises locales. En outre, dès l'abrogation du protectorat, les étrangers sont soumis à l'obligation d'obtenir un visa pour se rendre en Égypte et, à partir de 1927, ils se voient interdire l'accès à certaines professions libérales, à moins qu'ils n'aient passé avec succès un examen devant un jury égyptien<sup>5</sup>. Toutes ces mesures, destinées à contrôler le nombre et les activités des étrangers, mais aussi à préserver des emplois pour les Égyptiens, supposaient naturellement une définition claire de la nationalité égyptienne. Il faut pourtant attendre 1929 pour qu'une loi apporte sur ce point les précisions indispensables<sup>6</sup>. Néanmoins, à cette époque, l'obtention de la nationalité égyptienne n'est obligatoire que pour entreprendre une carrière politique ou briguer un poste dans l'administration.

Au tout début des années 1930, la persistance de la domination occidentale, les effets de la crise économique mondiale et le nombre croissant de jeunes diplômés sans emploi exacerbent les sentiments nationalistes et renforcent dans l'opinion publique la conviction qu'il est urgent de soutenir l'économie nationale, d'obtenir l'abolition du régime des capitulations et de restreindre le plus possible le rôle des étrangers. Des associations se créent et lancent de vastes campagnes pour stimuler l'industrie et boycotter les produits occidentaux. Ces projets ambitieux, parfois initiés, mais toujours soutenus avec enthousiasme par la jeunesse, ne connurent qu'un succès éphémère. Ils n'en ont pas moins contribué à « promouvoir une conscience économique nationale », selon l'expression de l'intellectuel copte Salâma Mûsâ<sup>7</sup>.

Plus tard, au cours des années 1940, furent votées des lois de plus en plus contraignantes pour les étrangers : en 1942, l'arabe devient la langue officielle dans tous les documents administratifs et commerciaux ; en 1947,

---

5. *L'Égypte indépendante* 1937, p. 117-118.

6. Les Égyptiens étaient sujets ottomans jusqu'au 18 décembre 1914, date à laquelle la Grande-Bretagne, en établissant son protectorat sur l'Égypte, mettait fin à la suzeraineté ottomane. Cependant, grâce à l'autonomie reconnue au pays par les sultans depuis 1840, il existait un statut d'indigénat conférant des droits et prérogatives, dans quelques domaines bien déterminés, aux individus considérés comme Égyptiens à partir de critères pouvant varier en fonction du domaine envisagé. La nationalité, définie selon des normes identiques pour tous et qui reconnaît les mêmes droits à ceux à qui elle a été accordée, ne pouvait donc se substituer purement et simplement à l'indigénat. La loi n° 19 du 27 février 1929 est publiée intégralement dans *Égypte / Monde arabe* n° 11 (1992), p. 162-167. Pour plus de précisions sur le statut d'indigénat et les différentes étapes de l'élaboration de la loi sur la nationalité : Abecassis / Le Gall-Kazazian 1992, p. 16-22.

7. Mûsâ [1947], 1961, p. 134. Salâma Mûsâ a créé en 1930 l'une de ces associations dont le nom lui-même, *al-Misrî li-l-Misrî* (L'Égyptien pour l'Égyptien), indique clairement le programme. En 1932, un autre mouvement, le *Mashrû' al-qirsh* (Le Projet de la Piastre) se donne pour objectif de développer l'industrie au moyen d'une large souscription publique. De ce projet est né le mouvement Jeune-Égypte qui s'est illustré par son nationalisme exacerbé et son caractère paramilitaire. Sur ces associations, voir deux articles très documentés : Monciaud 1995 et 2002.

## 12 LES MINORITÉS CHRÉTIENNES... DE L'ÉGYPTE MODERNE

un quota de 75 % d'employés égyptiens est imposé à toutes les entreprises ; en 1949, la nationalité égyptienne est rendue obligatoire pour obtenir un emploi. L'État, maintenant libéré du boulet des capitulations, multiplie aussi les mesures pour contrôler les institutions étrangères, uniformiser les programmes scolaires et les règlements administratifs, réduire l'autonomie des minorités religieuses. En schématisant à l'extrême, on peut donc dire que les moyens auxquels les différents gouvernements ont eu recours pour affirmer la souveraineté de l'État sont "l'égyptianisation", l'arabisation et la centralisation des pouvoirs.

### *Questions identitaires*

Dans la période de l'entre-deux-guerres, la confrontation avec l'Occident, le désir d'accéder à la modernité et les bouleversements économiques et sociaux ont aussi pour effet de donner une acuité particulière à des interrogations qui s'étaient fait jour dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle : sur quelles bases bâtir l'identité nationale ? quelle doit être la place de l'islam dans la vie publique ? peut-on adopter les valeurs qui font la force des occidentaux sans renier celles de l'islam<sup>8</sup> ? Sur ces questions, qui ont la plupart du temps comme toile de fond la constatation douloureuse du retard du monde musulman, les avis divergent. Pour certains, l'islam véritable est un guide pour l'être humain : il ne s'oppose ni à la science, ni aux apports de la civilisation moderne, mais permet de discerner ce qui est profitable et ce qui doit être rejeté. Les disciples du penseur réformiste Muhammad 'Abduh (mort en 1905), le plus illustre représentant de ce courant de pensée, n'ont pas toujours conservé cet équilibre entre islam et monde moderne. Les uns, plus enclins à souligner l'importance de la raison humaine et à assimiler la modernisation à une occidentalisation de la pensée et des comportements, en viennent parfois à affirmer que la religion, si importante soit-elle, ne doit relever que du domaine privé. D'autres, au contraire, proclament que l'islam est le fondement d'une société moderne, qu'il est en lui-même facteur de progrès et peut répondre à tous les besoins des hommes. Prônant le retour à l'islam des origines, ils fustigent à la fois les conservateurs à l'esprit étriqué et les imitateurs de l'Occident qui méprisent leur propre culture<sup>9</sup>. Peu à peu, les positions vont se durcir et le fossé s'élargir entre ces deux courants de pensée.

---

8. Sur tous les débats qui ont marqué la vie intellectuelle de l'Égypte dans l'entre-deux-guerres : Colombe 1951, p. 121-159 et Dupont / Mayeur-Jaouen 2002.

9. Telle est la position de Rachîd Ridâ, l'un des principaux disciples de Muhammad 'Abduh. Pour plus de précisions : Elissa-Mondeguer 2002.

Au cours des années 1920, des dirigeants et des penseurs, imprégnés de culture européenne et confiants dans les bienfaits d'un régime parlementaire, cherchent à faire prévaloir leur conception de la modernité. Des questions comme l'égalité des sexes, le droit des femmes à l'éducation, la réforme des juridictions de statut personnel, la possibilité de supprimer certaines institutions musulmanes ou même la charge de mufti font l'objet d'interminables débats au Parlement et dans la presse. En 1925, le cheikh 'Alî 'Abd al-Râziq, dans son ouvrage intitulé *L'islam et les fondements du pouvoir*, remet en cause le principe du califat en déclarant que la mission prophétique de Muhammad était purement spirituelle et que l'islam n'implique aucune forme spécifique de gouvernement : c'est aux hommes que revient la responsabilité de définir la façon d'exercer le pouvoir politique et de gérer les intérêts de la communauté. Un an plus tard, l'écrivain Taha Husayn recourt à la méthode de la critique historique pour mettre en doute l'authenticité de la poésie antéislamique dont le caractère sacré tient à son rôle dans l'élaboration de la langue arabe, la langue de la Révélation. Plus grave encore, cette méthode critique, appliquée au Coran et au *Hadîth* risque de porter atteinte aux racines mêmes de la foi musulmane. Ces deux ouvrages font scandale, non seulement parce qu'ils ébranlent des certitudes solidement établies, mais aussi parce qu'ils soulèvent un nouveau problème : celui de la liberté de pensée et d'expression. À la même époque, la méfiance, et parfois même l'hostilité à l'égard de l'Occident vont se trouver renforcées par le prosélytisme acharné de certains missionnaires protestants, mais aussi par les écrits de quelques orientalistes, accusés de faire l'apologie du christianisme et de vouloir démontrer, sous couvert d'études érudites, la supériorité de leur propre civilisation.

### *Défendre l'islam : un combat multiforme*

Pour les musulmans, la défense de l'islam devient alors une priorité. Il s'agit à la fois de lutter contre l'athéisme, l'impiété et la dégradation des mœurs qui gangrène la société, mais aussi contre ces occidentaux, missionnaires et orientalistes, dont l'objectif plus ou moins avoué est de jeter le discrédit sur l'islam et son Prophète. « La protestation unitaire contre l'agresseur, écrit Jacques Berque, se morcelle en groupuscules assumant chacun sa propre vision du combat<sup>10</sup>. »

Dès 1926, paraît au Caire un nouvel hebdomadaire, *al-Fath (La Conquête)*, qui se fixe comme principaux objectifs de redonner vie à la civilisation islamique, de contribuer à l'unité du monde musulman et de permettre à

---

10. Berque 1967, p. 527.

ses lecteurs d'acquérir une meilleure connaissance de leur religion<sup>11</sup>. Ce combat pour l'islam, qui revêt de plus en plus un aspect militant et polémique, est aussi celui qu'ont mené les nombreuses associations qui se créent à cette époque. Certaines n'ont eu qu'une existence éphémère et une influence limitée, mais toutes témoignent du désir de renforcer les liens de la communauté musulmane et de diffuser largement les enseignements et les valeurs de l'islam, notamment parmi les jeunes citadins qui n'ont pas fréquenté les instituts religieux<sup>12</sup>. À côté de ces associations qui se défendent de s'immiscer dans les débats politiques, naissent d'autres groupements pour qui le nationalisme, le rejet de l'Occident, les formes du pouvoir et de la vie en société sont intimement liés à la religion. La plus connue de ces associations est sans conteste celle des Frères musulmans, fondée en 1928 par un instituteur de vingt-deux ans, Hasan al-Bannâ. Fortement structurée et hiérarchisée, dotée de sections spécialisées, elle devient très rapidement ce qu'elle est encore de nos jours : une composante essentielle de la vie politique et sociale de l'Égypte. Les penseurs et les écrivains apportent, eux aussi, leur contribution à ce vaste mouvement de renouveau religieux. À partir de 1930, apparaît une extraordinaire floraison d'ouvrages portant principalement sur le Prophète et les premiers siècles de l'islam, parfois même sous la plume d'écrivains qui, comme Taha Husayn, s'étaient exposés à la vindicte publique par leurs idées libérales ou peu conformes à l'orthodoxie<sup>13</sup>.

Les diplomates européens ont bien conscience de l'extrême sensibilité des musulmans à ce qui peut leur apparaître, à tort ou à raison, comme une atteinte à leur religion, et ils s'inquiètent « de la tendance de plus en plus

---

11. Pour une présentation très complète des circonstances dans lesquelles est née cette revue, de la personnalité et des objectifs de son fondateur : Mayeur-Jaouen 2002.

12. Dans bien des cas, les noms de ces associations indiquent clairement l'objectif pour lequel elles ont été fondées. Citons, par exemple, l'Association des bienfaits des mœurs islamiques, l'Association pour la revivification des sciences islamiques, l'Association de l'étendard islamique, l'Association pour la guidance islamique.

13. Sans oublier les différences qui existent entre ces auteurs, on peut avancer plusieurs hypothèses, non exclusives les unes des autres, sur les raisons qui ont poussé ces 'modernistes' à rédiger des ouvrages d'inspiration religieuse. Il est probable, tout d'abord, qu'ils aient sincèrement voulu défendre la religion – tout au moins, en tant qu'élément de la culture et de l'identité nationale – à la fois contre les attaques des occidentaux et le conservatisme étroit des oulémas ; ce faisant, ils pouvaient mettre un terme aux accusations d'athéisme ou d'impiété dont ils avaient souvent été l'objet et apparaître comme les défenseurs d'un islam authentique. Un autre type de motivation semble avoir été d'apaiser les tensions en créant un lien entre le passé et le présent, c'est-à-dire, en montrant que la compréhension du passé était la base indispensable pour faire naître une culture arabe et islamique moderne. Enfin, ces auteurs ont dû comprendre qu'ils ne pourraient pas transmettre leurs valeurs ni conserver la moindre influence sur leurs contemporains sans tenir compte de l'importance que gardait la religion dans la société égyptienne. Sur cette question : Colombe 1951, p. 146-154, Smith 1973, Lutfi al-Sayyid-Marsot 1977, p. 229-231, Gershoni et Jankowski 1995, p. 65-71, Roussillon 1998, p. 137-138.

marquée de l'islam à devenir un véritable nationalisme » et à en acquérir « l'intransigeance autrement redoutable que celle du fanatisme religieux »<sup>14</sup>. En 1932, alors que la presse commence à se déchaîner contre les missionnaires protestants, M. Gaillard, ministre de France en Égypte, note que « les masses restent profondément croyantes », contrairement aux Égyptiens cultivés, et il ajoute : « ce sentiment religieux est exploité par les incroyants au profit de la xénophobie et il arrive fréquemment que les musulmans les plus avancés se sentent sincèrement solidaires de leurs coreligionnaires les plus arriérés quand leur religion est attaquée par des étrangers. Leur tolérance est très grande tant qu'ils ne se sentent pas visés par les Européens, mais à la moindre maladresse de ceux-ci, ils deviennent facilement et brusquement agressifs. Aussi avons-nous le plus grand intérêt à nous montrer scrupuleusement prudents en ces matières ; les missionnaires n'ont rien à gagner même au point de vue religieux et tout à perdre en se livrant à des entreprises de conversions »<sup>15</sup>.

### *Religion et vie publique*

Au début des années 1930, les conséquences de la crise économique mondiale se font durement ressentir en Égypte. Aux difficultés financières s'ajoute un profond désarroi lié aux troubles incessants qu'engendrent les rivalités politiques et le mauvais fonctionnement d'un régime parlementaire constamment menacé par les interventions d'un souverain désireux d'augmenter ses prérogatives et celles d'un gouvernement britannique veillant jalousement sur ses intérêts. Chez bien des Égyptiens, l'espoir de voir leur pays entrer dans une ère de stabilité et de renouveau fait place à un sentiment d'échec, tandis que grandit la conviction que les institutions démocratiques héritées de l'Occident ont fait la preuve de leur inefficacité. Pour résoudre ses problèmes, l'Égypte doit donc inventer sa propre voie et retrouver son identité<sup>16</sup>. Or, cette voie et cette identité, c'est dans l'islam qu'elle va les découvrir.

---

14. MAE, Série K-Afrique (1918-1940), sous-série Égypte, vol. 102, 4 avril 1932.

15. *Ibid.*, 14 juin 1932.

16. Mirrit Butros Ghâli, penseur et homme politique copte, note que « politiciens et intellectuels abandonnèrent leur position première vis-à-vis de la culture occidentale, qu'ils accusèrent alors des résultats de leur propre carence. Ils se tournèrent alors du côté de l'Orient et de l'Islam, pour essayer d'y trouver des remèdes ou des consolations ». Il estime cependant que la cause principale de l'échec du régime démocratique, dont il déplore les conséquences « a certainement été l'incompréhension de l'héritage culturel égyptien, ainsi qu'une poussée irréfléchie et trop brusque vers l'Occident, poussée qui oublia, pour un temps, et renia presque les éléments arabes et islamiques de cet héritage » (Boutros Ghâli 1978, p. 7 et 8).

Le retour du religieux dans la sphère politique s'explique donc, en partie, par le besoin d'affirmer la grandeur de l'islam et de sa civilisation et le souci d'éviter que les fidèles ne s'en détournent en adoptant sans discernement les valeurs et les modes de vie des occidentaux. Il est aussi la conséquence des désillusions de ceux qu'Alain Roussillon nomme 'les acteurs' de la scène égyptienne. Il note, en effet, qu'entre 1936 et 1952, «un certain nombre d'acteurs, y compris parmi les plus 'libéraux', commencent à désespérer de la possibilité de fonder sur le seul jeu des institutions, même 'nationalisées', la mise en œuvre de la réforme de la société : pour ces acteurs [...] le référent religieux (islamique) ne désigne plus seulement *une* dimension du vivre-ensemble mais *son fondement même*<sup>17</sup>.» De ce fait, à partir de 1936 – date à laquelle s'instaure une alliance entre le Palais et l'université musulmane d'al-Azhar à la faveur de l'accession au trône du roi Farouk – ce 'référent religieux' devient de plus en plus un critère d'approbation ou de rejet des choix politiques, et donc une arme redoutable dans la compétition pour le pouvoir. Ainsi, à plusieurs reprises à cette époque, l'argument religieux est largement utilisé, soit pour tenter de renverser le gouvernement, soit pour discréditer un parti politique aux yeux des électeurs.

### *Coptes et minorités chrétiennes étrangères*

Outre les étrangers, chrétiens, musulmans ou juifs, qui ont émigré pour les raisons évoquées plus haut, l'Égypte compte une importante minorité de chrétiens autochtones, les Coptes, et différentes communautés de chrétiens orientaux, ainsi que des congrégations religieuses et des sociétés missionnaires venues d'Europe et des États-Unis. La présence de chrétiens dans un pays à majorité musulmane a presque toujours été une source de tensions, parfois très vives. D'une façon générale, on peut dire, comme Jacques Berque, que «le problème de la coexistence de l'islam et du christianisme en Égypte, comme dans le Proche-Orient, doit le principal de son venin aux circonstances politiques qui font du christianisme, par une coïncidence qui n'a rien d'évangélique, la religion des impérialistes, et comme le dit l'Algérien Ferhat Abbas, la religion des canonnières<sup>18</sup>». Les chrétiens égyptiens, mais aussi les missionnaires, furent donc facilement soupçonnés de servir les intérêts de l'Occident. Cependant, en raison de la diversité des communautés chrétiennes, l'origine, la durée et l'intensité de leurs conflits avec l'État musulman ont été bien différentes.

---

17. Roussillon 1995, p. 34.

18. Berque 1967, p. 526.

De ce point de vue, il faut tout d'abord distinguer la situation des chrétiens autochtones de celle des autres minorités religieuses. Les Coptes, qui représentent au début du XX<sup>e</sup> siècle environ 7 % de la population totale du pays, ont toujours eu leur destin lié à celui de l'Égypte. Présents dans toutes les régions et dans tous les secteurs d'activité, ils participent, autant qu'il leur est possible, à la vie politique et font partie intégrante de la société égyptienne. Leur langue, leur culture et leurs coutumes sont identiques à celles des musulmans<sup>19</sup>. « Sans être idylliques, note C. Mayeur-Jaouen, les relations entre Coptes et musulmans ont traditionnellement été fondées sur des rapports de bon voisinage<sup>20</sup>. » Dans certaines circonstances, et tout particulièrement dans les luttes pour l'indépendance, ils ont fait preuve d'une grande solidarité. Tel n'est pas le cas des chrétiens orientaux et des missionnaires, qui, pour la plupart, se sont installés en Égypte au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, et dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, leur intégration dans la société égyptienne ne constitue pas pour eux une préoccupation majeure. Les chrétiens originaires des anciennes provinces ottomanes jouissent toujours, en tant que sujets de l'Empire, des prérogatives qui leur ont été accordées par le Khatt-i Hümâyûn, cette charte impériale de 1856 que l'Égypte continue à appliquer. Ils ont, de ce fait, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les Égyptiens et bénéficient d'une totale autonomie judiciaire pour les affaires de statut personnel. Leurs communautés sont dotées d'une organisation interne et de services qui leur permettent de répondre à tous les besoins de leurs membres. Ainsi, pendant longtemps, ceux-ci n'ont vu aucun avantage à demander la nationalité égyptienne. Soucieux de préserver leur statut et leurs privilèges, ils évitent généralement de prendre part à la vie politique. Quant à ceux qui, comme les missionnaires, ont une nationalité étrangère, la protection que leur assurent les capitulations et les tribunaux mixtes ne les incite pas non plus à devenir citoyens égyptiens.

Pour ces derniers, comme pour tous les étrangers résidant en Égypte, l'abolition des capitulations, en 1937, et celle des tribunaux mixtes, en 1949, mirent fin aux privilèges qui leur étaient accordés. À partir de 1949, également, ils se voient obligés de demander la nationalité égyptienne – de

---

19. Mayeur-Jaouen 2003, p. 171-172, précise que non seulement les Coptes et les musulmans participent aux mêmes pèlerinages et aux mêmes fêtes populaires, mais que, jusqu'à une époque récente, qui n'est d'ailleurs pas totalement révolue, « les Coptes présentaient à leurs voisins musulmans des vœux pour les grandes fêtes islamiques, tandis que les musulmans partageaient sans sourciller nombre de rites chrétiens, y compris ceux de la semaine sainte, et utilisaient volontiers les noms des mois coptes solaires pour élaborer le calendrier des travaux des champs. Il n'est pas jusqu'au baptême prophylactique, un pseudo-baptême administré par un prêtre avec une eau non consacrée, qui n'ait été pratiqué sur des enfants musulmans en danger de mort ».

20. *Ibid.*, p. 171.

plus en plus difficile à obtenir – pour continuer à vivre et à travailler en Égypte (une obligation qui équivalait, soit dit en passant, à une annulation du droit des anciens sujets ottomans à être reconnus comme citoyens égyptiens). De plus, ils sont désormais soumis au contrôle de l'État, et l'arabisation croissante de l'administration et de l'enseignement crée pour certaines communautés non arabophones, de délicats problèmes d'adaptation. Quant aux Coptes, dont l'appartenance à la nation égyptienne ne pouvait être remise en cause, et qui n'avaient jamais bénéficié d'une protection étrangère ni d'aucun privilège, ces mesures ne constituent aucun préjudice.

En revanche, l'islamisation de la société affecta profondément toutes les communautés chrétiennes, mais là encore, de façon différente. Les Coptes, qui avaient lutté pour l'indépendance aux côtés de leurs frères musulmans et voulaient croire en l'égalité de tous les citoyens égyptiens, connaissent une marginalisation croissante et ne sont plus, aux yeux des musulmans, qu'une minorité religieuse sans rôle politique. Pour bien des nationalistes, en effet, seuls les musulmans pouvaient être considérés comme membres à part entière de la communauté nationale. La place qu'occupe l'islam dans la vie publique va aussi accroître considérablement les tensions entre les autres communautés chrétiennes et les musulmans, ces derniers réagissant violemment à tout ce qu'ils considèrent comme une tentative pour combattre l'islam. Les missionnaires devinrent alors une cible privilégiée, et la lutte contre le prosélytisme, un enjeu politique autant que religieux.

### *Argumentation suivie*

Il n'était pas envisageable, dans le cadre de cet ouvrage, d'aborder tous les aspects de la vie des populations chrétiennes d'Égypte ni les différents problèmes liés à leur présence et à leurs activités. J'ai donc choisi de centrer ma recherche sur les minorités chrétiennes en tant que telles en soulignant les conflits et les incompréhensions qui ont marqué leurs relations avec les musulmans, tout particulièrement à partir du milieu des années 1930, du fait de l'évolution de la société égyptienne. Il m'est apparu, en effet, que la dégradation de la situation de ces minorités – marginalisation des Coptes et érosion de l'autonomie de toutes les communautés – a été la conséquence directe de deux caractéristiques majeures de l'époque de la monarchie : la quête de la souveraineté nationale et l'affirmation progressive d'une identité arabe et islamique.

Il s'agit donc de mettre en évidence les incidences des circonstances politiques, des débats intellectuels et de l'émergence de nouveaux acteurs de la scène égyptienne sur les communautés chrétiennes, et par là, d'expliquer ce qui a rendu inévitables l'effacement ou la disparition à terme